



# L'Echo Collongeois

Bulletin trimestriel de Collonges, Ecorans, Pierre & Villard

Janvier 2011 - n° 11

## L'EDITO DU MAIRE



Dernier éditto de l'année 2010, 2011 vient de chasser 2010. Le Général Hiver ne nous a pas épargné en cette fin d'année. Le service voirie, sous la responsabilité de Bernard Fol, n'a pas ménagé ses efforts, malgré des journées commencées à 4 heures du matin certains jours, des heures de travail le samedi et le dimanche, nous sommes conscients que tout n'a pas été parfait et qu'une amélioration du service s'impose, nous nous y attelons. Nous vous demandons un soupçon d'indulgence.

L'année 2010 a été marquée par l'ouverture de la nouvelle école maternelle qui accueille également la cantine, le périscolaire et le centre de loisirs.

La rénovation de la fontaine de la place du Château à Ecorans est terminée, l'eau coule à nouveau à la gargouille de la colonne de pierre. Des inaugurations sont prévues en 2011 pour ces deux réalisations.

L'année 2011 verra la mise à l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme et surtout la pose de la première pierre de la rénovation de la maison Hauw. Je reviendrai plus en détail sur les réalisations 2010 et les projets 2011 lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu au Foyer Rural le vendredi 14 janvier 2011 à 18h30.

En attendant de vous rencontrer lors de cette manifestation, j'espère que vous avez passé toutes et tous de merveilleuses fêtes de fin d'année.

André Duparc

## LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

### TRAVAUX ET BÂTIMENTS

**Ecole du centre** : la commission travaux a fait le tour de l'école afin d'effectuer un état des lieux des travaux à entreprendre pour rafraîchir le bâtiment. En effet, les petits ayant « migré » à la nouvelle école maternelle, les toilettes du bas doivent être entièrement rénovées afin de convenir aux plus grands. Les fenêtres et les peintures nécessitent également un rafraîchissement. Les demandes de devis sont en cours...

**Ecole maternelle** : l'aménagement du parvis est terminé : des bancs ont été installés ainsi qu'une poubelle et deux supports pour vélos. Trois tilleuls ont été plantés pour ombrager et rendre le lieu plus avenant.

### URBANISME – DEMANDE DE TRAVAUX

- M. Jean-Paul Poivret, 128 rue du Mont Livron : abri de jardin de 12 m2 : avis favorable.
- M. Combe, 2 pl. du Château : création de 2 velux & modification de façade rue du Jura : avis favorable.
- M. Pharisa, 118 chemin du Nant : implantation d'un bungalow : avis défavorable.
- Mme Michèle Evans, 32 rue de Bellevue : installation de 2 panneaux solaires : avis favorable.
- M. Bruno Martinez, 18 rue du Pré du Château : abri de piscine : avis défavorable.
- M. Pierre Perréal, 340 rue de Villard : abri bois avec bûcher : avis favorable.
- M. Neves, 114 rue de Pré Moitié : pose de panneaux photovoltaïques : avis favorable.

- M. Al Matari, Bellevue II : modification fenêtres, création de 2 petites fenêtres et déplacement escalier extérieur Nord : avis favorable.
- M. Jérôme Lafosse, 64 rue de Pré Moitié : pose de panneaux photovoltaïques : avis favorable.
- M. Gilbert Tosin, 50 rue du Soujet : pose de panneaux photovoltaïques : avis favorable.

---

## COMMUNICATION / JEUNESSE / SPORTS / LOISIRS / ASSOCIATIONS

---

**Terrain de foot** : suite à la montée d'une série de l'équipe première, et selon les règles de sécurité, une main courante a été installée parallèlement aux vestiaires. Le terrain a été entièrement ré-engazonné et remis en état. La finition de l'enrobé est également achevée. Bref, le terrain de foot et ses abords sont enfin terminés !

---

## FINANCES

---

A l'occasion du premier conseil d'école de l'année scolaire 2010/2011, les délégués communaux ont présenté une proposition de budget de fonctionnement alloué aux écoles d'un montant de €18'620. Lors du vote du budget primitif 2011, si le conseil municipal accepte cette proposition, nous détaillerons l'affectation de cette somme dans les différents postes de fonctionnement des écoles.

---

## VOIRIE

---

L'hiver est là, la neige aussi. Lors de la dernière chute de neige du 17 décembre 2010, des problèmes de matériel et de personnel ont fortement perturbé le déneigement des voies communales. Le lendemain, des membres de la commission voirie ont donné un sérieux coup de main aux agents municipaux pour venir à bout de cette neige. Ils ont été interpellés plusieurs fois par des personnes mécontentes du déneigement.

Les responsables de la voirie acceptent la plupart de ces remarques et présentent leurs excuses pour les désagréments causés. Par contre, ils n'admettent pas les critiques injustifiées et le comportement agressif de certains habitants de la commune. La commune s'agrandissant sans cesse, la commission voirie s'est réunie pour définir un nouveau plan de déneigement.

Priorité sera donnée aux rues desservant les pompiers et les médecins, ensuite les rues les plus pentues et toutes les autres. Connaissant les conséquences néfastes que peut engendrer un salage intensif, il a été décidé de ne saler que les rues en pente, les intersections et les carrefours. Il est donc

fortement conseillé de s'équiper avec des pneumatiques l'hiver.

Il est interdit de stationner sur la voie publique. La commune ne sera en aucun cas responsable de tout désagrément ou accident occasionné à cause d'un véhicule mal stationné. Chaque occupant d'un logement donnant sur la rue est responsable du déneigement de la partie de trottoir qui le concerne.

Il n'est pas toujours facile de savoir où mettre la neige à certains endroits, ainsi il se peut qu'il s'en trouve devant vos portes d'entrée, ou de garage. Un peu de compréhension, de civisme, de bonne volonté de la part de chacun et le travail de ceux qui se lèvent tôt pour vous rendre les routes praticables en sera beaucoup facilité.

La commission et le personnel de la voirie vous remercient et vous souhaitent bonne route.

L'adjoint chargé de la voirie, Monsieur B. FOL.

---

## CCAS

---

**Colis de Noël** : 66 colis ont été distribués à nos anciens de plus de 75 ans, ainsi qu'aux personnes ayant malheureusement perdu leur conjoint(e) cette l'année...

**Vente de brioches** : la vente s'est encore une fois très bien déroulée, et une somme de €702 a pu être reversée à l'ADAPEI grâce à votre implication dans cette vente. Nous vous en remercions !

## QUOI DE NEUF ?

### VOTRE CARTE MEMO : DEMANDEZ-LA AU CLIC !

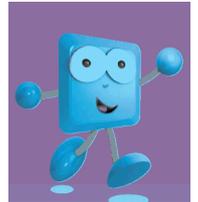


Vous êtes retraité(e) ? Cette carte personnelle a été créée pour vous faciliter le quotidien, d'autant que celui-ci est parfois malmené par des événements imprévus. Elle comporte les coordonnées de votre médecin traitant, kiné, pharmacie... et vous aidera en cas d'urgence à identifier les proches à prévenir, ou les professionnels vous connaissant le mieux. Elle concentre l'essentiel des informations nécessaires à un suivi de qualité et à une meilleure coordination. Editée par le Conseil Général, la carte mémo est valable sur tout le département. Conservez-la avec votre carte vitale, sa mise à jour en sera simplifiée.

CLIC du Pays de Gex, Terrasses de Chevry, Bât. D, Route de Prost, 01170 Chevry  
[clic@ccpg.fr](mailto:clic@ccpg.fr) / tel. 04 50 41 04 04

### L'AIDE A DOMICILE POUR TOUS (ADAPA)

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué?.. Vous avez besoin de soutien ou de compagnie ? L'ADAPA (Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain) met à votre disposition des services adaptés (aide à la personne, accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne ou dans la vie sociale). Contactez la responsable de votre secteur, elle se déplace gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins et répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informe de vos droits, et envisage les financements possibles :



Anita Boulas-Chardon, 58 rue de Genève, 01630 Saint Genis Pouilly  
Tel. 04 50 20 66 80 / Fax. 04 50 20 60 12 / [a.boulas@adapa01.com](mailto:a.boulas@adapa01.com)  
Permanences au bureau de St Genis les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 10h

## QUE S'EST-IL PASSE A COLLONGES ?

### VOYAGE AU SÉNAT (MAI 2010), PAR LIONEL PERRÉAL

C'est par un temps maussade que 4 élus de Collonges - Sylvia, Louis, Bernard et Lionel - quittent notre village pour la visite d'un symbole de l'Etat : le Sénat à Paris. Après avoir rejoint nos collègues des communes voisines à la nouvelle gare de Bellegarde et après trois bonnes heures de train et de métro, nous voici arrivés devant le palais du Luxembourg, construit en 1615 et qui est aujourd'hui le siège du Sénat.



C'est donc ici que les 343 sénateurs élus pour six ans ont pour rôle d'étudier les nouvelles lois déposées par le gouvernement. Après un détour par l'hémicycle, nous achevons notre visite par la rencontre de l'un de nos sénateurs - Rachel Mazuir - et par un excellent repas (à notre charge je vous rassure!).

## EXPOSITION MARION JIRANEK (ARTS SANS FRONTIÈRES)

---

Cette exposition, qui a eu lieu à la Salle de Musique du 6 au 21 novembre, se composait de deux thèmes :

- Les forêts qui nous entourent : les bois de Challex et de Pougny ont été mis à l'honneur sur des peintures à l'huile de 150 x 100 cm. Grâce à Marion, les visiteurs se sont promenés dans les bois sans se fatiguer, avec un grand plaisir !
- Le deuxième thème, « La petite fille et la lune », a donné lieu à un livre de contes écrit par Julien Chatillon et illustré par Marion Jiraneck. Les originaux ont été exposés, et ces aquarelles ont fait le bonheur de nos écoliers (quatre classes de l'école de Collonges). Tous les livres de contes ont été vendus (tirage limité). Nous avons reçu un second tirage début décembre.

Arts Sans Frontières remercie les visiteurs toujours plus nombreux ainsi que la municipalité qui permet que notre petite ville puisse avoir une activité culturelle d'un bon niveau. Nous invitons les collongeois à participer à nos futures manifestations pour l'année 2011 !

Pour plus d'information : [asf\\_info@artssansfrontieres.eu](mailto:asf_info@artssansfrontieres.eu).

## LA FÊTE DE NOËL DU SOU DES ÉCOLES

---

Toc, toc, toc, c'est le Père Noël qui frappe à la porte des Collongeois !

Le vendredi 10 décembre a eu lieu la traditionnelle fête de Noël organisée par le Sou des écoles du village. Dans le Foyer Rural paré de mille décorations multicolores, les enfants s'en sont donnés à cœur joie, tout d'abord en présentant chants et scénettes, puis en jouant toute la soirée durant.

C'est autour d'un repas convivial que petits et grands ont célébré, avec un peu d'avance certes, la fin de l'année. Le traditionnel marché de Noël pour lequel chaque classe avait préparé divers objets et

friandises a également remporté un vif succès. Au final, une soirée très réussie dont le souvenir réchauffera les cœurs de tous les participants jusqu'au printemps.



## 14<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU TÉLÉTHON

---



Le froid, la neige, le verglas..., dame nature semble avoir voulu se déchaîner en cette 1ère semaine de décembre. Mais rien n'a pu ralentir la frénésie qui régnait au foyer rural, et malgré des conditions météorologiques exécrables, les bénévoles qui ont osé braver la tempête ont fait preuve d'une grande efficacité puisque mercredi en fin de journée les 30'000 escargots étaient farcis, prêts à être dégustés.

Cependant, vendredi soir, l'état des routes n'incitait pas aux déplacements, et l'optimisme légendaire des organisateurs était assombri par une petite note d'inquiétude face à la timidité de l'affluence et aux places restées vides. Heureusement, chaleur et convivialité étaient comme chaque année bien présentes, escargots et raclettes n'ont pas failli à leur réputation et ont satisfait les amateurs les plus gourmands.

Samedi matin, avec la réapparition du soleil, les derniers doutes se sont envolés. La vente des escargots à emporter a connu un succès sans précédent et, à l'heure de l'apéritif, la salle des fêtes s'est rapidement remplie. Victime de son succès, le service des raclettes avait bien du mal à suivre le rythme de la demande,

mais les consommateurs ont su faire preuve de patience et se sont laissés gagner par la bonne humeur ambiante. Quant aux escargots, ils ont tous trouvé preneur, et à la satisfaction de tous, en début d'après-midi le constat était clair : plus aucune trace de la moindre coquille...

Cette 14<sup>ème</sup> édition du Téléthon Collongeois a été à la hauteur des attentes, puisque € 16'956 ont été versés à l'AFM, soit € 156 de plus qu'en 2009. Ainsi, ni le vent de crise, ni les assauts de l'hiver, ni les mauvaises rumeurs n'ont eu raison de la bonne volonté de tous les participants à cette manifestation devenue incontournable. Que tous soient chaleureusement remerciés pour la réussite de cette fête de la solidarité et de la générosité.

## UN PETIT MOT DU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Après la plantation des chrysanthèmes, l'organisation du thé dansant, la plantation des sapins et leur décoration, le village a revêtu son manteau blanc. Le Père Noël nous souffla qu'il était prêt pour une petite visite le 18 décembre... Le Comité d'Embellissement a alors décidé de fêter l'événement et a invité la population à se réunir sur la place et à venir se réchauffer autour d'un verre de vin chaud ou de chocolat et de quelques friandises, le tout offert par le Comité... pour remercier tout le monde de leur participation à nos diverses manifestations, et souhaiter un bon Noël et une belle année à tout le monde !

## LA VIE ASSOCIATIVE

### LE DON DU SANG



Le Don du Sang est en alerte, nous avons besoin de vous, de votre générosité.

Le Dr Valérie Gourber, directrice de l'Etablissement français du sang a prononcé le mot **pénurie** à Gex, vendredi 5 novembre, à l'occasion d'une remise de diplômes, et c'est un mot que l'on n'aime pas du tout, nous bénévoles.

L'Etablissement français du sang national a l'habitude de fonctionner avec une avance de 15 jours. Actuellement nous sommes à peine à 10 jours et la perspective de l'hiver avec ses maladies, les fêtes et ses accidents de la route rendent la situation critique.

- En sang total d'abord, avec cette morosité qui n'encourage pas à la solidarité ou la générosité, même si la plupart des donneurs affirment au contraire que face aux difficultés actuelles que tout le monde partage, cela doit rester avant tout un acte civique dont plus personne n'ignore l'importance.
- En plasma d'aphérèse avec les mesures renforcées suite à l'accident de Lyon en 2009.

Une erreur humaine fatale à un donneur. Le jugement n'est pas encore prononcé...

- Le personnel médical avec ses effectifs qui ne sont pas en augmentation, n'arrange pas la possibilité de collectes supplémentaires. A signaler à ce sujet que l'EFS d'Annemasse en collaboration avec l'Amicale des Donneurs de Sang de Bellegarde / Collonges / Péron et Mme Desbuisson, Provisseure au Lycée St-Exupéry aura la possibilité d'organiser 2 collectes dans l'établissement scolaire en 2011. Elles auront certainement lieu le **jeudi 24 février** et le **mardi 19 avril 2011**. Faire appel à nos jeunes en période de crise, quand on connaît leur générosité, est tout à fait symbolique à mon sens. Merci pour eux, Mme la Provisseure.

Voilà mes amis Collongeois, la situation est sérieuse et toutes les initiatives que vous prendrez seront importantes. Aussi, n'hésitez pas à venir au Foyer Rural de 17h30 à 19h30 les :

- Mercredi 09 mars 2011
- Mercredi 29 juin 2011
- Mercredi 28 septembre 2011
- Mercredi 21 décembre 2011

Venez apprécier l'accueil de Jacqueline Fusco et de son équipe. Elle met les petits plats dans les grands, pour vous, pour cette Famille des Donneurs de Sang.

Son désir, que vous vous sentiez comme à la maison, entourés d'amis, afin de partager ces instants uniques, indispensables à la survie de ceux qui nous entourent. Le Président Jacques Pichon vous informera des dernières nouvelles départementales, régionales ou nationales que vous aimeriez connaître sur ce geste solidaire. Il vous parlera de cette Amicale des Donneurs de Sang de Bellegarde / Collonges / Péron, créée en 1961 avec André Gindre, Président, Maurice Peney, responsable du secteur Collonges et Mme Fillon pour celui de Farges. L'Amicale fêtera son cinquantenaire en 2011. Les 240 amicalistes seront avertis et les donateurs bien

sur invités. Pensons à nos malades, nos blessés qui peuvent être chacun de nous. Nos enfants, vous le savez, ne sont plus épargnés.

Par ailleurs, nous vous informons d'ores et déjà que nous serons présents au Forum des Associations de Collonges qui aura lieu le samedi 3 septembre 2011 au Foyer Rural pour recueillir des promesses de dons auprès de vous amis Collongeois.

L'association de Bellegarde / Collonges / Péron et ses bénévoles comptent sur vous.

Merci pour ceux que vous allez sauver !

## LES PETITES HISTOIRES D'ANDRE PENEY

### LES COLLONGEOIS ET LEUR MONTAGNE (1984)

Les générations d'aujourd'hui, celles entre autres de 30 à 60 ans qui trouvent en ce moment que le fuel de chauffage devient cher, que le chauffage électrique n'est pas au point, que le charbon est trop noir ou inabordable se souviennent-elles qu'il y a seulement une trentaine d'années le chauffage de nos maisons était presque entièrement assuré par le bois de la montagne toute proche ?

La forêt communale, notre première richesse, était alors dès l'automne et pour tout homme valide (et même quelques femmes d'exception) le point d'attraction numéro un : il s'agissait de la coupe affouragée destinée à fournir à chaque famille le bois nécessaire à son chauffage de l'année. Une manne peu coûteuse qui arrivait à faire des jaloux dans les populations de la plaine.

Sous la surveillance d'un garde forestier, un responsable communal (et je me souviens alors d'Aimé Mermillon) et plusieurs aides délimitaient une parcelle de la forêt et, dans cette parcelle, les lots étaient attribués plus tard par tirage au sort à chaque famille. Avec ces lots étaient attribués des « baliveaux » aussi numérotés (arbres debout de tailles diverses, quelquefois énormes, à partager entre plusieurs). Il fut un temps où cette « coupe » était entièrement abattue et partagée par tas, mais le manque de main d'œuvre fit changer cette méthode déjà très ancienne et très appréciée. Dans la parcelle à couper étaient conservés et martelés à la base par le garde des « modernes », arbres convenablement

équilibrés en branches destinés à maintenir l'ombre en forêt et à éviter le glissement des sols après déboisement.

La montagne boisée de Collonges, pour celui qui la connaît bien et l'a pratiquée, est loin d'être un court de tennis ni même ce que l'on appelle vulgairement une « montagne à vaches ». Avant la construction sur une petite partie des routes forestières actuelles, aucun cheval, ni bœuf, ni tracteur n'y eut accès. Seuls les mulets du Fort l'Ecluse et de quelques charbonniers foulèrent certains sentiers, et ce fut pour le ravitaillement. Aussi les bois et leur exploitation avaient la réputation d'être difficiles et il suffit d'observer de loin le massif pour s'en rendre compte. On distingue bien à la verticale les fameux couloirs où sapins et bois de chauffage glissaient et rebondissaient aux époques des coupes : « la Truffe », « la vie de Roche », « la Guillotine », « le Golet du Cru », « les Vies Roussettes », « le Couloir à l'Ours » et son rocher, celui de « Fontaine Pary », le « Rocher aux Vaches » et d'autres, « Engoyeux » que j'ai parcourus et dégringolés dans ma jeunesse !

Les baliveaux et grosses branches qui étaient lancés certains jours de semaine, seulement par ces voies rapides, se piquaient quelques fois, et c'est à l'aide du « Tiapi » (ou grispi) qu'il fallait à grand peine et dangereusement, les faire repartir. Et c'est là que l'on reconnaissait le vrai montagnard : prudent, adroit, utilisant force et agilité.

Le bois « moyen » était acheminé par les mêmes couloirs, au moyen de « traînes » qui étaient l'objet d'un travail et de soins tout particuliers: des branches recourbées en tête et « encochées » en dessous recevaient soit une chaîne, soit un câble acier qui allait serrer un premier « lit » de bois à l'aide d'un « barré » et d'un « chouatton ». La forme de luge de l'énorme fagot permettait alors de charger à l'arrière un second « lit » qui, s'il parvenait entier en fin de parcours, représentait quelques fois un bon stère à brûler. Mais la descente n'était pas toujours une réussite: la traîne déraillait de son parcours ou se piquait sous un rocher, ou le plus grave, se retrouvait queue première, et il fallait recommencer... Et c'était là que l'entraide jouait entre les montagnards: le secours et le coup de main qui étaient de règle et que l'on ne rencontre plus au même étage d'un HLM.

Le plaisir était grand lorsque au pied de la montagne les « mattes » prenaient de la hauteur et qu'au printemps, ce bois, scié à un mètre, était « moulé » pour être acheminé avec des attelages vers les maisons, un peu plus bas...

Un rude travail avait été fait, on le faisait par habitude avec un certain plaisir, comme pour exercer un sport. Les hommes ne souffraient ni du rhume de cerveau, ni de la « bagnolite » et s'il y eut quelques chutes, quelques coupures de hache inévitables, jamais à ma connaissance, on enregistrait un accident grave en montagne, ce qui prouve que les montagnards de ces époques, si peu lointaines, étaient bien adaptés à ces épreuves physiques pendant la saison froide.

## FETES ET EVENEMENTS A VENIR

Date	Evènement	Lieu	Qui organise ?	Contact
Vend. 7 janvier	Belote	Foyer Rural	Sou des Ecoles	04 50 48 34 26
Dim. 9 janvier	Rando raquettes	La Poutouille	Office du Tourisme	04 50 59 40 78
Vend. 14 janvier	Vœux du Maire	Foyer Rural	Mairie	04 50 59 61 25
Dim. 16 janvier	Rando raquettes	La Poutouille	Office du Tourisme	04 50 59 40 78
Sam. 22 janvier	Choucroute	Foyer Rural	Pompiers	06 13 01 12 46
Dim. 30 janvier	Rando raquettes	La Poutouille	Office du Tourisme	04 50 59 40 78
Dim. 30 janvier	Concours de belote	Foyer Rural	Vétérans du Sud-Gessien	04 50 59 20 58
Dim. 6 février	Rando raquettes	La Poutouille	Office du Tourisme	04 50 59 40 78
Dim. 20 février	Rando raquettes	La Poutouille	Office du Tourisme	04 50 59 40 78
Vend. 25 février	Nocturne en raquettes	Menthières	Office du Tourisme	04 50 59 40 78
Dim. 27 février	Rando raquettes	La Poutouille	Office du Tourisme	04 50 59 40 78
Vend. 4 mars	Nocturne en raquettes	Menthières	Office du Tourisme	04 50 59 40 78
Dim. 6 mars	Rando raquettes	La Poutouille	Office du Tourisme	04 50 59 40 78
<b>Merc. 9 mars 17h30-19h30</b>	<b>Don du Sang</b>	<b>Foyer Rural</b>	<b>Amicale des Donneurs de Sang</b>	<b>04 50 59 41 67</b>
Vend. 11 mars	Nocturne en raquettes	Menthières	Office du Tourisme	04 50 59 40 78
Dim 20 mars	Concours de belote	Foyer Rural	Société de chasse	04 50 59 66 58
Dim. 27 mars	Thé Dansant	Foyer Rural	Club Rencontre	04 50 59 40 04
Sam. 2 avril	Loto	Foyer Rural	Sou des Ecoles	04 50 48 34 26

## SAVOIR VIVRE & BON VOISINAGE

### HORAIRES POUR LE BRICOLAGE ET LE JARDINAGE

Du lundi au vendredi :  
8h – 12h / 14h – 19h30

Samedi :  
9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche & jours fériés :  
10h – 12h

## VOITURES ABANDONNÉES

Nous vous rappelons que les véhicules endommagés ou hors d'usage ne doivent pas être abandonnés sur la voie publique ou les parkings municipaux (y compris les parkings d'immeubles). Si vous souhaitez vous débarrasser d'un véhicule hors d'usage, nous vous invitons à le déposer auprès de démolisseurs automobiles agréés (coordonnées disponibles en Mairie). Nous encourageons chaque propriétaire de véhicule hors d'usage à adopter une attitude citoyenne afin que le paysage de notre commune ne soit pas gâché par ce type de « déchet ». Par cette simple action, vous participerez à la préservation de l'environnement.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### NUMEROS IMPORTANTS

Pompiers	18 - ou 112 (portable)	Kinésithérapeute	04 50 59 66 19
Gendarmerie	17	Assistante sociale	04 50 42 12 65
Médecin	04 50 56 71 00	Ecole	04 50 59 68 30
Infirmières	04 50 56 71 64	Psychologue scolaire	contacter l'école
Pharmacie	04 50 59 60 17	Office du tourisme	04 50 59 40 78 / <a href="mailto:otcollonges@ccpg.fr">otcollonges@ccpg.fr</a>
Dentiste	04 50 59 61 31		

### DECHETTERIE DE PERON

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h  
Samedi : 8h30 - 17h                      Dimanche : 9h - 12h

**Si vous souhaitez publier un article ou autre, merci de déposer vos suggestions à la Mairie ou envoyez les à l'adresse e-mail indiquée ci-dessous. Pour le bulletin d'avril 2011, avant le**

**10 mars 2010**

**Merci !**



### MAIRIE DE COLLONGES

Du lundi au vendredi : 9h - 11h30  
& les lundi, mardi et jeudi : 17h - 19h

Tel. 04 50 59 61 25

Fax. 04 50 56 70 63

[collonge@cc-pays-de-gex.fr](mailto:collonge@cc-pays-de-gex.fr)

[www.collonges.fr](http://www.collonges.fr)



**Le Conseil Municipal se réunit les deuxièmes mardis de chaque mois.**

**Les comptes-rendus sont affichés devant la Mairie et publiés sur le site internet de la commune.**

*Imprimé par nos soins sur papier recyclé - ne pas jeter sur la voie publique*